



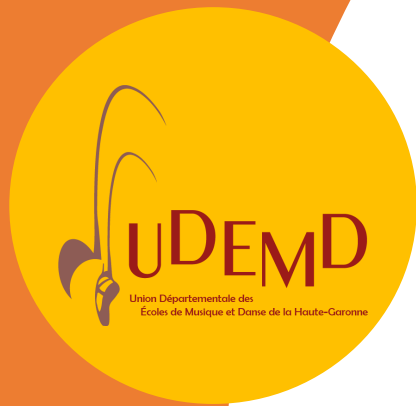
UDEM

Union Départementale des
Écoles de Musique et Danse de la Haute-Garonne

Projet associatif 2020-2025

L'Udemd est un espace de rencontres des professeurs et dirigeant.e.s des écoles d'enseignements artistiques, générateur d'idées, de projets, de réflexion et de partage de ressources. La formation, les projets fédérateurs, la diffusion d'information et de ressources, le soutien des écoles associatives en sont les activités essentielles

Les statuts de l'Udemd stipulent qu'elle regroupe les écoles de musique et de danse associatives, municipales ou intercommunales ayant leur siège en Haute-Garonne afin de les représenter auprès des pouvoirs publics et de leur apporter une collaboration dans les domaines administratif et pédagogique.



Quelques dates qui ont
fait l'histoire de l'Udemd

- **1987** : Création de l'Udemd à l'initiative du Conseil Général. Ses objectifs initiaux : harmoniser l'enseignement spécialisé sur les territoires dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques de la Haute-Garonne
- **1992** : création de la commission danse et de la commission pratique collective qui deviendra ensuite la commission musique. En 1993 est créée la commission « environnement social et juridique »
- **2012** : l'Udemd met en place un « soutien aux projets » des écoles adhérentes.
- **2007** : création du site web.
- **2013** : l'Udemd et le Département de la Haute-Garonne redéfinissent leur partenariat
- **2013** : création du poste de coordinateur
- **2015** : rencontres des écoles adhérentes sur leur territoire en vue mutualiser des actions et de faire remonter des attentes
- **2016** : une journée professionnelle annuelle

Pédagogie

- Dès l'origine et jusqu'à aujourd'hui, des rencontres thématiques, rencontres par familles d'instruments ou disciplines chorégraphiques, des stages ont permis aux professeurs de professionnaliser leurs enseignements.
- **Les commissions** musique et danse sont le cœur de l'activité pédagogique de l'Udemd.
- **Le Brevet Musical Départemental, créé en 1989**, a été un élément structurant de l'Udemd.
- **2014** : création des épreuves théoriques et pratiques de musiques actuelles.
- **2016** : Rencontres chorégraphiques départementales

Environnement social juridique

- **1999** : Formalisation de l'application de la convention collective dans les écoles associatives qui marque la volonté de professionnaliser l'enseignement artistique.
Ecriture et diffusion du manuel « Ecole de musique et de danse associatives : mode d'emploi »
- **2012** : Création de la bourse à l'emploi sur le site
- **2016** : Référencement au DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui reconnaît l'Udemd comme experte dans l'accompagnement des structures associatives employeuses.

Formation

- **Des formations** : professeurs de musique jazz en 1998, prépa au DE en 2005, formation de coordinateurs en 2014. En danse, des formations techniques ou pédagogiques courtes, répondant à des préoccupations réelles des professeurs. Sessions courtes autour de la lumière, du costume, maquillage de scène, éveil initiation, ateliers en danse classique... Depuis 2016 le travail du porté , la danse en lumière.
- **2014** : L'Udemd devient organisme de formation
- **2017** : Partenariat avec le CNFPT et l'Isdat pour une session annuelle de formations

Événements

- Des spectacles
- “2000 pas de notes” (en 2000 à Odyssud)
- Rio Loco
- 25 ans de l’Udemd à la Halle aux Grains (2012)
- Faut Qu’ça EnvoiX en 2019-2020
- Jazz sur son 31 en 2016 et 2017

Partenariats

- Depuis 2013, l'Udemd développe des partenariats avec des structures qui lui permettent de se renforcer dans le paysage culturel. Les partenaires :
- **Le groupement d'employeurs OPEP** qui met à disposition le poste coordinateur
- **Le CNFPT et l'Isdat**, partenaires de l'offre de formation
- **MA Sphère**, organisation de structures culturelles de la Métropole, qui a permis à l'Udemd d'occuper des bureaux au Metronum après 5 années à Music'Halle.
- **Avec la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne** à laquelle adhèrent de nombreuses écoles, l'Udemd a créé une année sur les pratiques chorales
- Le renforcement des partenariats est une évolution logique pour une association qui s'alimente des échanges avec d'autres, qui souhaite augmenter la portée de ses projets.

Partenariats

- L'Udemd avance également en cohérence avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et plus particulièrement avec la Direction des Arts Vivants et Visuels (DAVV) qui a en charge la mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques.
- Le Conseil Départemental soutient financièrement les écoles de musique et de danse du territoire, met en œuvre le Brevet Musical Départemental et conseille les écoles et les collectivités sur leur développement dans le cadre du schéma.



Pourquoi un projet
associatif?

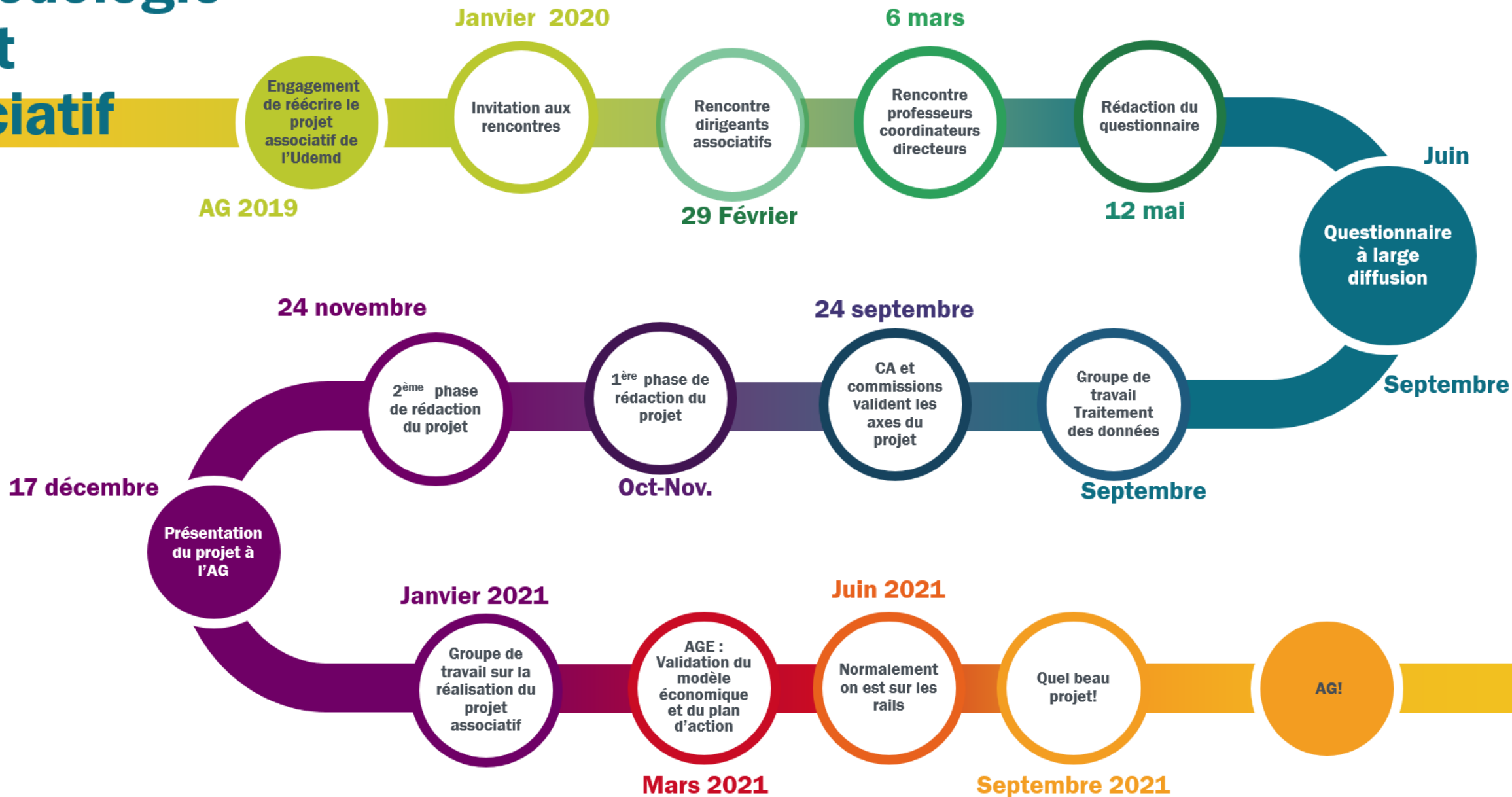
- **Tout d'abord**, si les enseignants du réseau sont actifs et visibles dans les actions de l'Udemd, ils sont pourtant insuffisamment représentés dans nos instances. De la même manière, les dirigeants bénévoles des structures associatives, qui représentent 50% des écoles de notre union n'ont que trop rarement l'occasion de participer aux différentes instances. Les écoles qui ont du personnel permanent salarié peuvent plus facilement intégrer ces instances.
- **De nombreux facteurs externes placent nos structures face à de nouvelles inconnues** : réforme territoriale, révision du schéma départemental, évolution des métiers, place de l'Éducation Artistique et Culturelle, réforme des conservatoires, etc...
- **Face à ce constat**, il est apparu clairement au nouveau conseil d'administration qu'une concertation autour du projet de l'Udemd s'imposait avec l'ensemble des adhérents.
- **Suite à une séquence de rencontres, à la diffusion d'un questionnaire et de séances de travail du Conseil d'administration, nous proposons ce projet associatif pour les années à venir.**



Méthodologie

Un projet associatif issu de concertations

Méthodologie Projet associatif





Les missions de l'Udemd

Missions actuelles

- Mettre en réseau les adhérents : faciliter les échanges entre écoles (responsables et professeurs)
- Accompagner l'évolution de l'enseignement musical et chorégraphique dans le département
- Accompagner la structuration juridique et administrative des écoles par la veille et la mise à disposition de ressources
- Organiser des événements fédérateurs
- Accompagner les professeurs et responsables pédagogiques par la formation

Evolution des missions dans le nouveau projet associatif

- Accompagner l'évolution et les interactions des différents domaines artistiques de l'enseignement spécialisé. L'enseignement artistique peut s'ouvrir à d'autres disciplines (cirque, arts plastiques, théâtre...) et favoriser l'accompagnement à tout ce qui est interdisciplinarité !
- Développer les missions d'expertises au sein de l'Udemd (Interventions extérieures, DLA)
- Développer le rayonnement de l'Udemd dans et hors le département (participation à des événements, collaborations, invitation d'unions voisines...)
- Elargir la démarche partenariale dans l'ensemble des projets



Organisation

Organisation actuelle

Une gouvernance associative

- une Assemblée Générale
- un Conseil d'Administration
- un Bureau

Des commissions pédagogiques

- musique
- Danse

Les commissions et groupes de travail peuvent inviter des partenaires en fonction du sujet

Des groupes de travail thématiques issus des commissions ou des instances dirigeantes

Une coordination : un salarié, personne ressource, est en charge de la coordination de l'ensemble des activités de l'Udemd (animation de réunions, communication, recherche et suivi des financements, administratif, coordination des événements et de la vie associative)

Evolution de l'organisation dans le nouveau projet associatif

- Des thématiques qui se déclinent sur une ou deux saisons
 - journées pédagogiques
 - formations
 - événements fédérateurs en cohérence avec la thématique du moment
- Certaines missions sont amenées à être externalisées ou affectées à d'autres salariés (communication, gestion numérique)



Les Axes de développement du projet associatif



La
communication

La communication actuelle

Actuellement, l'Udemd n'a pas de stratégie de communication, ni d'outils performants.

L'ensemble des actions de l'Udemd doit faire l'objet d'une stratégie et des outils doivent être créés ou développés.

- Un site web qui ne reflète pas les activités de l'Udemd et celle de ses adhérents
- Des échanges inter-adhérents peu nombreux
- Une newsletter peu régulière
- Une présence plus active sur les réseaux sociaux qui identifie l'Udemd auprès des professeurs

Evolutions de la communication dans le nouveau projet associatif

La communication interne entre adhérents, par les adhérents et pour les adhérents devient une des missions essentielles de l'Udemd, dans tous les aspects de sa vie associative. L'Udemd doit constituer des groupes agiles, en fonction de l'actualité, des besoins exprimés, des attentes en termes de diffusion d'informations, de ressources.

Les outils de communication doivent être partagés et adaptés aux usages des adhérents qui souhaitent s'en emparer

- Des groupes Facebook, WhatsApp
- Une newsletter régulière
- Des mailings thématiques avec des destinataires ciblés
- Le site Internet de l'Udemd doit ainsi avoir un volet collaboratif qui permettra aux responsables et professeurs d'y contribuer.

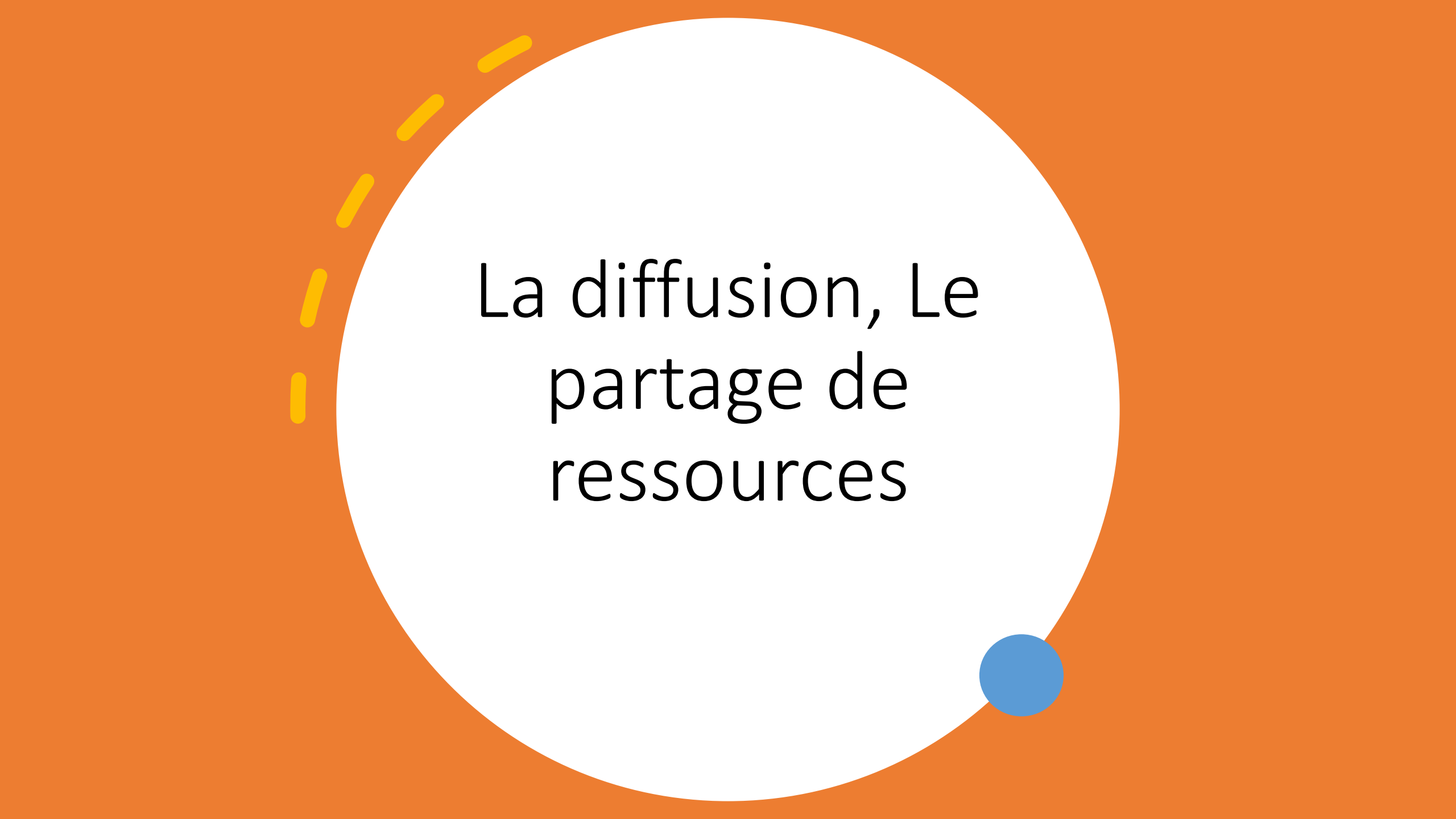
L'Udemd doit être présente, identifiée dans les écoles et augmenter le sentiment d'adhésion, d'appartenance : il s'agit de motiver et impliquer les professeurs et responsables soucieux d'agir sur le territoire afin de rayonner plus fortement sur notre département et dans la Région.

Des référents Udemd volontaires sont désignés par chaque école adhérente. Ils ne sont pas forcément les responsables hiérarchiques ou pédagogiques.

Affichage dans les écoles, présence d'administrateurs de l'Udemd lors des AG des écoles associatives

La communication externe doit permettre à l'Udemd d'essaimer et faire connaître l'actualité de ses écoles adhérentes, leur dynamisme.

- Le développement de la communication de l'UDEMD demande des moyens conséquents pour son développement, notamment une personne présente de façon régulière pour en assurer les missions, avec externalisation possible.



La diffusion, Le
partage de
ressources

- **L'Udemd souhaite renforcer son rôle de centre de ressources** à destination des acteurs de l'enseignement artistique, professionnels et dirigeants bénévoles. Il ne s'agit pas de produire l'ensemble des ressources car dans bien des cas, il suffit de renvoyer vers les sites qui les produisent (comme la Philharmonie de Paris par exemple). Une veille et une mise à jour régulière sont nécessaires.
- **Un espace ergonomique et contributif** permettra de diffuser et partager des ressources
- **Des outils participatifs** (Frama, google docs...) permettront aux adhérents qui le souhaitent d'y puiser des informations et de les actualiser

Les ressources identifiées

Administratives

- Textes de référence
- Sources de financements
- Évolutions statutaires

Pédagogiques :

- Ressources numériques au service de l'enseignement à distance,
- Relations d'expériences et/ou de projets singuliers portés par les écoles
- Une fiche type sera créée à cet effet afin de faciliter l'inventaire et la recherche

Les ressources identifiées

RH :

- Centraliser les offres d'emploi,
- Créer une CVthèque,
- Listing de professeurs disponibles pour des remplacements de dernière minute,
- Avis de recherche pour des intervenants ponctuels

Technique:

- Centraliser les professionnels partenaires des écoles, banque de matériel à partager, mutualiser
- Des modèles de convention seront créés à cet effet
- Un outil collaboratif auto-alimenté permettra une mise à jour régulière

Un travail préliminaire conséquent consistera à entrer les ressources existantes dans l'outil pour le lancer et en montrer l'utilité. Les contributions se feront ensuite au fil de l'eau...



La formation

- La formation répond à un besoin direct des professeurs et des responsables des écoles. Elle permet d'augmenter le niveau de compétences des professionnels et de renforcer la qualité de l'offre des écoles.
- Ouvertes aux écoles associatives et publiques, elles sont également accessibles à des professeurs d'écoles non adhérentes

- Des sessions proposées à différents moments de l'année et pendant les vacances scolaires si cela facilite la présence des professeurs.
- Des formations organisées au sein des structures adhérentes.
- Les attentes en formation sont tournées essentiellement vers l'enseignement artistique.
- Des formations existent pour les bénévoles par ailleurs.
- Une offre de formation doit être lisible, accessible pour tous.
- Les besoins en formation sont identifiés dans les bilans de formations précédentes, les commissions, via les espaces collaboratifs et des demandes formelles des écoles adhérentes.
- Des formations évolutives (niveau 1, niveau 2...)

Quelques thématiques de formation

- Nouvelles technologies (administratif et pédagogique)
- Pédagogie de groupe
- Enseignement à distance, incluant cours individuels, pédagogie de groupe, pratiques collectives
- Échanges de pratique (par ½ journées)
- Gestion des écoles associatives, transmission d'un savoir « de terrain »
- Management d'équipe
- Accompagnement VAE
- Les formations récentes à renouveler : troubles dys, gestion du trac, pédagogie Dalcroze

L'autoformation (échanges de pratiques) est un volet que l'Udemd doit développer à travers l'ensemble de ses activités



Le rayonnement

Actuellement...

- L'Udemd est un réseau fortement identifié auprès des collectivités territoriales (Villes, Conseil Départemental et d'associations comme la Fédération des Sociétés Musicales)
- L'Udemd est un interlocuteur privilégié du Conseil Départemental sur la question des enseignements spécialisés.
- L'Udemd est adhérente du Groupement d'Employeurs OPEP qui met à disposition des emplois mutualisés, de MA Sphère (association culturelle de la Métropole) qui lui permet d'agir avec d'autres structures et de mutualiser des bureaux
- L'Udemd organise des formations en partenariat avec le CNFPT et l'ISDAT
- L'Udemd est adhérente du CNEA, syndicat d'employeurs de la branche socio-culturelle, qui apporte une aide et une expertise juridique sur la convention collective.
- L'Udemd est identifiée comme experte sur les questions d'enseignement artistique et sur la convention collective de l'animation socio-culturelle: elle intervient auprès d'organismes de soutien des associations comme CATALYS, ou le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

Rayonner dans le cadre du nouveau projet associatif

- Ce rayonnement doit permettre à L'Udemd d'agir encore plus avec d'autres structures partenaires au niveau départemental et régional.
- Au niveau de la formation, l'Udemd doit être plus fortement identifiée par la Région Occitanie et les acteurs de la formation professionnelle.
- L'Udemd doit affirmer sa place dans le paysage culturel et se tourner vers de nouvelles institutions (DRAC, Education Nationale...)